

Pensions : quelques avancées POUR LES ENSEIGNANTS

► Sentiment mitigé après la rencontre entre les ministres de l'Enseignement et Daniel Bacquelaine, ministre des Pensions

► La question des pensions des enseignants continue d'agiter la classe politique. Hier soir, le ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine (MR) a rencontré la ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet (CDH), son homologue flamande Hilde Crevits (CD&V) ainsi que Harald Mollers (ProDG), de la communauté germanophone. Le moins que l'on puisse écrire, c'est que le senti-

ment a été partagé à l'issue de la rencontre.

Les demandes des ministres de l'Éducation ont été écoutées mais la ligne directrice du fédéral quant à la réforme des pensions a été maintenue.

CÔTÉ FÉDÉRAL, le ministre des Pensions a tenu à réaffirmer la position du gouvernement. *"Pour préserver un système des pensions durable et socialement performant, tout le monde travaillera plus longtemps. Nous vivons plus longtemps, nous devons travailler plus pour assurer la viabilité du système"*, a-t-il affirmé par communiqué.

Il a qualifié la rencontre de *"constructive"* et a insisté sur *"l'écoute mutuelle"* entre les deux parties. Pour Joëlle Milquet, le ressenti a été tout autre. *"Déception"* est le terme employé pour qualifier son état d'esprit en fin de rencontre. Elle affirme de son côté avoir *"espéré un engagement plus ferme du ministre des Pensions pour préserver les fins de carrière"*.

M^{me} Milquet note néanmoins

quelques avancées dans les négociations. La plus importante est que les enseignants qui sont déjà dans un système de prépension (DPPR) continueront à bénéficier des règles actuelles en matière d'accès à la pension anticipée.

Daniel Bacquelaine a aussi accordé que les années de bonification resteront intégrées

dans le calcul du montant de la pension. Une commission sera mise en place en janvier. Elle évaluera si oui ou non le métier d'enseignant doit être considéré comme un métier *"lourd"*.

MAIS D'ICI LÀ, le système préférentiel accordé aux enseignants pour le calcul de la durée de carrière est maintenu. Cette rencontre entre les deux parties avait été sollicitée d'urgence par Joëlle Milquet à travers une lettre ouverte au ministre

des Pensions. Le but était pour l'un de défendre les fins de carrière des enseignants et pour l'autre de faire taire les rumeurs les plus folles qui couraient à ce sujet.

Pas sûr que les enseignants ressortent gagnants de cette rencontre. Ils risquent d'être impactés comme les autres professions par les mesures du gouvernement fédéral. Ils seront dès lors là lors des grèves tournantes des prochaines semaines et lors de la grève générale du 15 décembre pour se faire défendre.

Romain Demoustier